



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST

ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis recommandés

- Avoir été formé sur l'utilisation des extincteurs ;
- Avoir participé à une formation à l'évacuation.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de formation en Sécurité Incendie pour les EPI.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé.

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Articles R4227-1 à 41 et R4227-55 à R4227-57 du Code du Travail ; ERP : Arrêté du 25 juin 1980 et règles APSAD R4 et R6.

Programme de formation

Devenir Formateur Incendie des Équippers de Première Intervention - EPI

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'animer toutes les formations de base à la lutte contre les incendies, les formations de manipulation extincteurs, les Équippers de Première Intervention (EPI), ainsi que les exercices d'évacuation.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en place et animer des sessions de formations ainsi que la mise en place d'exercices d'évacuation ;
- Être capable de mettre en place et d'animer des sessions de formations dédiées à la prévention du risque incendie (manipulation extincteurs / Équippers de Première Intervention) ;
- Être capable de tenir compte de l'organisation générale de la sécurité incendie de l'établissement.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques ;
- Pratiques des modes d'intervention sur générateur de flammes.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Formateur Sécurité Incendie » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formative et continue pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives (le dernier jour) avec mise en situation pédagogique.

CONTENUS INDICATIFS :

- Approche réglementaire des formations en première intervention et exercices d'évacuation avec rédaction des rapports ;
- Sensibilisation aux Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) ;
- Séquence pédagogique sur le générateur écologique et sur feux avec combustibles réels (développement des 3 axes sécurité / pédagogie / logistique) ;
- Tenue des Registres de Sécurité ;
- Visite de bâtiment commentée sur les moyens de protection incendie permettant la première intervention et l'organisation de l'évacuation ;
- Élaboration des Permis de Feu ;
- Animation de séquence pédagogique au travers de la pédagogie à Cerveau Total ;
- Animation par chaque stagiaire d'une séquence de formation théorique sur l'évacuation ou les EPI.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Docteurs es Sciences (Fluides, Thermiques et Combustion) ;
- Expert scientifique DGSCGC (Membre du groupe de travail national « Lutte contre l'incendie » ;
- Officier de Sapeurs-Pompiers et Expert en Sciences de l'Incendie ;
- Formateur en Sécurité Incendie et SSIAP expérimenté.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation (Conforme à l'Art. L6353-1 du CT) ;
- **Diplôme de « Formateur Incendie des Équippers de Première Intervention – EPI ».**